

# Des familles avec deux papas. Ou deux mamans

- En matière de parentalités et de filiations, les scénarios sont désormais multiples.
- Samedi, une matinée d'échange croisera les expériences.
- Rencontre avec deux familles homoparentales.

**P**apa, maman et les enfants ? Avant, c'était "la" famille. Mais le modèle nucléaire qui prévalait il y a trois décennies a explosé. Il n'existe plus une famille, mais des familles. Des familles (plus ou moins) classiques et d'autres qui ressemblent à de drôles de tribus. Avec d'un côté, papa, sa nouvelle compagne et leur bébé commun; et de l'autre, maman qui a la garde principale des deux plus grands. Elles sont multiples : décomposées, monoparentales, homoparentales, recomposées... Avec des enfants à toi, à moi, à nous, adoptés, en accueil. Ou sans enfants.

En matière de parentalités et de filiations, les scénarios sont désormais multiples et plus complexes. La Ligue des familles et le Délégué général aux droits de l'enfant organisent samedi une matinée d'échange d'expériences, histoire de connaître les diverses réalités, d'améliorer la reconnaissance des rôles de chacun dans la famille et d'accompagner ces évolutions en veillant à l'intérêt des enfants et au respect des parents. Les discussions s'appuieront aussi sur le témoignage d'enfants grâce à des capsules vidéo.

## Des questions délicates

Des questions bioéthiques délicates seront abordées, comme l'accès aux origines des enfants nés d'une procréation médicalement assistée (PMA) ou d'une gestation pour autrui (GPA). Il y aura un angle juridique : comment le droit s'insère-t-il dans le quotidien des familles, comment le faire évoluer ? Des professionnels dont le psychiatre Philippe Van Meerbeeck, le juge Pierre-André Hallet ou la philosophe Nathalie Trussart, aideront à guider les réflexions.

En prélude à cette matinée, "La Libre" est partie à la rencontre de deux familles homoparentales : l'une est formée de deux papas; l'autre, de deux mamans. Au cours de la discussion de la loi de 2006, qui ouvre le droit à l'adoption aux personnes de même sexe, certains avaient prédit le pire pour les enfants. Onze ans plus tard, Salvatore D'Amore (ULB), professeur de psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de la parentalité, apporte son éclairage de chercheur et de clinicien.

# Papa et Daddy, Boris et Charlotte : deux pères et deux enfants. Sans oublier le chien...

**D**ans la famille D., il y a Papa et Daddy, Boris (8 ans et demi) et la petite Charlotte (3 ans et demi). Sans oublier Rose, la jeune chienne, une "zinneke".

Papa, c'est Didier : 49 ans, enseignant. Daddy, c'est Eric : 49 ans, américain, responsable des ressources humaines dans une entreprise. Ils se sont rencontrés le 15 août 1994. *"Au milieu des années nonante, on n'envisageait pas que ce soit possible de devenir parents. Mais aussi, on avait 25 ans : ce n'était pas dans nos préoccupations"*, se souvient Didier. Les années passent. La question pointe autour de la trentaine. *"L'envie et le besoin d'aller au-delà de nous-mêmes se sont fait ressentir."*

Le couple qui habitait aux Etats-Unis vient s'installer en Belgique en 2006. *"On s'est d'abord mariés. On a fait les choses dans l'ordre"*, s'amuse Didier. La loi ouvrant le droit à l'adoption aux couples homosexuels venait d'être votée. *"On y a pensé mais il y avait trop d'incertitude et les délais risquaient d'être longs. On avait presque 40 ans."*

Ils décident de recourir à la gestation pour autrui. Les deux hommes trouvent une mère porteuse en Arizona. Boris naît en 2008. *"On est restés un peu sur place, après l'accouchement."* Le bébé arrive en Belgique à trois mois, avec un passeport américain.

Didier se rend alors au guichet ad hoc de sa commune pour inscrire son enfant. Deux papas, pas de mère... En plus, Boris était américain. L'employé a dû appeler son chef. Il a fallu changer de guichet... Au final, il n'y a pas eu de véritable problème: Boris était couvert par la mutuelle, son papa a touché les allocations familiales. Mais des tracas et beaucoup de temps perdu. *"L'administration n'était pas préparée pour les en-*

*fants avec deux pères."* Ça reste aujourd'hui compliqué pour renouveler la carte d'identité des enfants (la Kids-ID). L'ordinateur bloque à chaque fois...

## Des soucis administratifs

Autre souci administratif : inscrire le bébé à la crèche au troisième mois de grossesse. *"Comment faire, alors qu'il n'était pas encore légalement à nous ?"* Le problème a heureusement pu être réglé grâce à la bonne volonté de la direction.

*"Il faut de la patience et un calme olympien, sourit le papa de Boris. L'inefficacité est plus souvent d'ordre technique qu'humain. J'ai presque toujours rencontré beaucoup de bienveillance de la part des employés des administrations."*

Le petit a été accueilli comme les autres enfants, sans aucune différence, dans cette crèche plantée dans un quartier populaire.

*"J'ai appris, plus tard, que la directrice avait organisé une réunion pour demander aux puéricultrices, dont plusieurs étaient musulmanes, si elles voyaient un problème avec l'arrivée de Boris. Elle craignait des réactions du staff. La réponse a été immédiate et unanime : non ! Les employées se sont même étonnées qu'on leur pose la question."*

## Une complicité de mères

Il n'y a pas eu davantage de soucis lors de l'inscription du petit garçon à l'école. *"Zéro problème ! C'est pourtant une école professionnelle. On aurait pu croire a priori qu'on y serait plus à cheval sur ce genre de questions."* Il doit bien y avoir des gens à qui cela ne plaît pas, mais ils ne l'ont jamais verbalisé, poursuit Didier.

A l'inverse, les papas de Boris et Char-

lotte – qui est arrivée en Belgique en 2013 – sont souvent complices avec des mamans de l'école. *“On sent même parfois une pointe d'envie. Certaines me disent : qu'est-ce que j'aimerais que mon mari soit comme vous !”* Parce que dans la famille D., c'est forcément un des papas qui va conduire et rechercher les enfants; s'occupe des devoirs; fait les courses; prépare les repas; prend congé quand le même est malade... Didier est impliqué dans le comité des fêtes de l'association des parents : *“Je suis le seul mec !”*

Comme dans toutes les familles, il y a des goûters d'anniversaire, des copains qui viennent jouer à la maison et restent dormir. *“Ça ne pose absolument aucun problème.”*

**“Elle s'appelle Melissa”**

La question *“Mais c'est qui ta maman?”* tombe parfois au milieu d'un jeu. *“Les enfants sont malicieux. Ils la posent souvent devant moi”*, raconte Didier. Alors,

Boris explique, du haut de ses 8 ans : *“Je n'ai pas vraiment de maman. J'ai une mère porteuse, qui habite en Amérique: elle s'appelle Melissa.”* Le petit garçon a eu accès à toute son histoire dès qu'il a été en âge de comprendre, *“et même avant”*, sans tabous.

Melissa a aussi porté Charlotte. *“Elle est devenue une amie très proche. Les enfants la connaissent. Ils savent qui elle est exactement et ils savent qui sont leurs parents. Pour eux, c'est une évidence: Charlotte est encore un peu trop petite pour l'exprimer mais Boris n'a jamais remis en question le fait que ce sont les deux hommes qui s'occupent de lui qui sont le noyau de sa famille. On a des personnalités complémentaires: ils trouvent chez l'un et chez l'autre des choses différentes. La fameuse triangulation fonctionne sans égard au genre. Ils n'ont aucun doute sur leur place dans le foyer et ne sont pas à la recherche de parents supplémentaires.”*

## Devenir homoparents

### Cinq parcours possibles

#### 1 La procréation médicalement

**assistée.** La fécondation par insémination artificielle de sperme provenant d'un donneur, anonyme ou non, s'adresse aux femmes, en couple ou célibataires.

**2 La gestation pour autrui.** La GPA désigne le recours à une mère porteuse. Elle n'est ni autorisée ni interdite en Belgique. Certains couples d'hommes, qui en ont les moyens, s'adressent à une agence spécialisée basée à l'étranger, pour entrer en contact avec une femme qui portera leur enfant contre rémunération.

**3 La coparentalité.** Il peut s'agir d'un couple de lesbiennes qui choisit de faire un enfant avec un homme ou un couple gay. Ou d'une hétéro célibataire qui s'associe avec un couple gay. Ils organisent ensemble une garde partagée.

**4 L'adoption.** La procédure est souvent très longue et l'adoption internationale quasi impossible en raison du refus de nombreux pays de confier des enfants à des couples homosexuels.

**5 L'accueil familial.** Cette forme d'accès à la parentalité reste peu accessible aux homos en raison des réticences de plusieurs associations belges de placer des enfants en difficulté dans des familles un peu hors normes.

# Il y a Maman et Babou, qu'on appelle parfois aussi Maman

Dans la famille E., il y a Maman et Babou, Manon (14 ans) et Raphaël (11 ans).

Maman, c'est Dominique: 50 ans, institutrice. Babou, c'est Babette: 63 ans, infirmière en soins intensifs, la compagne de Maman. *"Mais je dis maman à Babou quand maman n'est pas là"*, précise Raphaël, un adorable petit blond aux yeux bleus. Il y a encore les deux grandes filles (39 ans et 32 ans) d'un premier mariage (hétérosexuel) de Babou.

Elles avaient 13 et 7 ans quand Dominique est entrée dans la vie de Babou. La nouvelle compagne avait fait son deuil de la maternité. *"C'était clair. Mon choix de vie comme homosexuelle, c'était avec cette blessure, explique Dominique. Je ne concevais pas de devenir maman. A cause du regard des autres. Je n'avais pas envie que mes enfants vivent le rejet, les critiques."*

Pendant neuf ans, elle n'en démord pas. Mais les années passent et les mentalités évoluent – doucement. La gay-pride fait avancer les choses, dit-elle. Au début des années 2000, on ne pense plus tout à fait comme dans les années nonante. Il y a aussi l'horloge biologique qui tourne. *"A 35 ans, le corps rappelle la femme. On se dit : c'est maintenant ou jamais."*

Babou est surprise. *"J'avais toujours furouchement dit que je ne voulais pas. Elle tombait des nues"*, raconte Dominique. Les deux femmes prennent le temps de réfléchir. Il a fallu deux mois. *"Elle avait déjà deux ados. On voyait la liberté arriver. Là, c'était recommencer à zéro, retomber dans les couches-culottes"*, se souvient Dominique en riant.

Elle appréhendait un peu d'annoncer leur projet aux filles de Babou : *"Elles l'ont approuvé avec beaucoup de bonheur."* Idem pour les proches. *"Tout s'est passé nickel. A part mon père, mais c'était normal : ça ne faisait pas partie de son éducation. Je me disais : si la famille est avec nous : on sera forts contre le monde extérieur."*

## Blond, yeux bleus, 1m80

Elles entament alors la procédure. Première étape: trouver un hôpital qui accepte la fécondation par insémination artificielle – plusieurs cliniques ont refusé. Avant le feu vert, Babou et Dominique ont dû rencontrer, à trois reprises, une psychiatre qui a mis le couple à l'épreuve de toutes les situations auxquelles il risquait de faire face. *"On sortait lessivées de ces entretiens mais c'était vraiment utile pour prendre du recul. Ça a consolidé notre couple. Nos enfants ont été désirés : ce sont des cadeaux."*

A la maternité, les deux femmes sont très bien accueillies. *"Cela a été le cas à tous les stades : les prises de sang, les échographies, l'accouchement... Le personnel était d'une gentillesse extraordinaire, sans aucun jugement."*

Manon est née en 2002; Raphaël a suivi en 2005. Du même donneur de sperme : un homme de type européen, blond aux yeux bleus, un mètre quatre-vingt. Des caractéristiques physiques que les mamans ont pu choisir. *"C'est tout ce qu'on sait de lui."* L'anonymat est garanti; il est impossible de retrouver le père biologique.

*"Depuis qu'ils sont petits et en âge de comprendre, on leur a tout expliqué."*

**Dominique**

maman de Manon et de Raphaël.

*"Depuis qu'ils sont tout petits et en âge de comprendre, on leur a tout expliqué. On leur a dit que le donneur était peut-être père de famille avec une femme et des enfants qu'il élève. Pour moi, c'est une façon de déculpabiliser. Jusqu'aux années quatre-vingts, l'homosexualité était toujours considérée comme une maladie mentale."*

## Un dérapage à la cour de récré

Leur raconter leur histoire, c'est aussi protéger Manon et Raphaël, les armer face aux questions qui surgiraient forcément. Quand un enfant dit : *"Je n'ai pas de papa"*, ça laisse les copains un peu perplexes.

A la crèche ou à l'école, Dominique et Babou se présentent toujours à deux, jouent cartes sur table. *"On dit : voilà, on vit comme ça, si cela vous pose problème, on s'en va."* L'accueil a toujours été positif. Sauf une fois, quand, en fin de deuxième primaire, elles ont voulu changer leur fils d'école – l'immersion en néerlandais ne lui convenait pas. *"J'ai écrit un courrier à 5 écoles en signant de nos noms, suivis de 'mamans' de Raphaël."* Une seule a réagi. *"J'aurais peut-être eu plus de réponses si j'avais tourné ma lettre autrement."*

Babou et Dominique avaient une seule demande : que les adultes réagissent en cas de dérapage. Cela s'est passé une fois, dans la cour de récré. Raphaël était en 5<sup>e</sup> primaire. En se remémorant l'incident, Dominique a les larmes qui lui montent aux yeux. Deux gamins de 10 ans se moquaient d'une petite fille abandonnée par son papa. Du genre : *"T'as pas de père, t'as juste le droit de te taire."* Raphaël a pris la défense de son amie : *"Moi non plus je n'ai pas de père: j'ai deux mamans."* Les mots sont tombés: deux sales lesbiennes. *"Raphaël était à ramasser à la petite cuillère. Il n'a pas compris leur méchanceté."*

Manon, 14 ans, en humanités depuis trois ans, a pris le parti de ne pas parler de la vie à la maison.

Dans sa nouvelle école, elle a attendu d'être en confiance avant d'expliquer sa famille à sa meilleure amie. *"La maman de cette jeune fille a eu une très belle réaction en disant que Manon avait eu beaucoup de courage."*

Parce que ce n'est pas facile à dire.

# “L’enfant de parents homos n’arrive jamais par accident”

**P**rofesseur de psychologie de l’enfant, de l’adolescent et de la parentalité, psychothérapeute, Salvatore D’Amore (ULB) accompagne les couples homosexuels qui souhaitent fonder une famille.

## Le projet parental d’un couple homosexuel est-il très différent de celui d’un couple hétérosexuel ?

Il est en partie semblable. Un enfant est le fruit d’un désir et du passage de ce désir au projet. Cela suppose une série de phases qui peuvent être différentes ou plus complexes pour les couples homoparentaux. L’enfant n’arrive jamais par accident. Ce qui distingue le projet homoparental, c’est le passage obligé par une série de tiers : un centre de fécondation in vitro, un organisme d’adoption, une gestation pour autrui... Le parcours d’accès à l’homoparentalité (lire page 10) est parfois long en raison de la dépendance à ces tiers. Cela peut prendre d’un an jusqu’à trois ans pour une adoption.

## Pas question de faire un enfant sur un coup de tête...

C’est, dans la majorité des cas, le fruit d’une réflexion qui a été longuement mûrie. Les couples homos qui veulent devenir parents annoncent fréquemment leur projet d’enfant, en parlent avec la famille, les amis, d’autres homoparents...

## Se posent-ils des questions particulières ?

La question qui revient souvent, c’est le regard social qui peut être porté sur les homoparents et donc sur leur enfant. La perception du couple parental reste hétéronormée : une mère et un père. Cette vision peut être stigmatisante pour l’enfant d’un couple homo. Et il y a aussi des réactions homophobes. Même si, en Belgique, la situation est plutôt moins préoccupante que dans les pays où il n’existe pas de reconnaissance légale, civile et morale des familles homoparentales.

## Comment aborder le sujet avec l’école ?

La relation entre parents et enseignants est fondamentale pour désamorcer les réactions d’étonnement, les moqueries, les commentaires négatifs. Selon la littérature, les situations de harcèlement augmentent avec l’âge de l’enfant. Autour de 10 ans, des enfants de couples homosexuels peuvent vivre des expériences de stigmatisation dans le système scolaire ou dans des contextes extrafamiliaux. Dans mon travail clinique, j’ai rencontré des situations où des enfants de 8-10 ans ont subi des moqueries ou des commentaires hostiles de leur copains en lien avec leur situation familiale. C’est plus fréquent quand il s’agit d’homopapas. On ne peut pas du tout dire que c’est alarmant. Mais ça arrive.

## Comment réagir ?

Certaines familles élaborent des stratégies pour faire face. Une petite fille avec deux mamans a ainsi fabriqué un livret où elle raconte son histoire : comment elle est née, d’où elle est née, com-

ment elle vit... La forme est sympa et c’est une approche positive pour présenter sa famille et ses origines. Cela permet à l’enfant d’être protagoniste et d’être accueilli positivement par rapport à ses différences. Certains comportements stigmatisants sont liés à une non-connaissance de la réalité vécue par ces enfants. Quand les copains de classe comprennent qu’au fond, indépendamment de la forme de la famille, il y a de l’amour, des liens, de l’affect, des soins... comme chez eux, ils apprennent à normaliser les choses et à ne pas voir trop de différences.

## Comment parler à l’enfant de sa filiation particulière ?

*“La perception du couple parental reste hétéronormée.”*

Cela dépend beaucoup de l’histoire de l’accès à la parentalité. Les différentes filiations déterminent différentes manières de raconter les origines. Le temps du récit pour un enfant adopté ne sera pas celui d’un autre né par procréation médicalement assistée. En général, les familles en parlent assez précocement. Soit elles attendent que l’enfant pose des questions, soit elles les anticipent à travers des petites histoires, qui préparent l’enfant à apprendre le récit de ses origines.

## Salvatore D’Amore

Professeur de psychologie de l’enfant, de l’adolescent et de la parentalité (ULB).

## Comment appeler ses parents quand le couple, c’est maman-maman ou papa-papa ?

La langue est pauvre pour désigner quelqu’un qui se conduit comme un parent surtout quand il s’agit

d’une deuxième mère ou d’un deuxième père. La majeure partie des parents que j’ai rencontrés dans les contextes de recherche et de consultation sont toujours soucieux de différencier les appellations. Alors il y a des maman-mamou, des papapapou, des papa Georges et papa Michel.

## Les enfants comprennent-ils cela ?

Il peut arriver que les plus petits appellent les deux femmes maman. Ils font pourtant bien la différence. Ce n’est pas parce qu’ils utilisent le même nom qu’ils confondent les deux mères.

## Ces enfants ont-ils conscience qu’un de leurs parents n’est forcément pas biologique ? Qu’il y a maman et sa copine ou papa et son compagnon ?

Tout dépend du statut du couple et de la manière dont il a préparé la place au parent non biologique. Il peut arriver que dans un couple d’hommes, l’un soit porteur du projet d’enfant et que l’autre, sans s’y opposer, ne souhaite pas être co-parent. Dans ce cas-là, ce sera papa et Fred, par exemple. Si le projet est partagé et concerté, on associe les deux prénoms à papa. Un monoparent peut aussi rencontrer un partenaire qui, progressivement, se met dans une position coparentale. Et qui, du coup, se fait appeler papa Jules ou Mamou.

## On retrouve les constellations des familles recomposées...

Absolument. Les dynamiques relationnelles et affectives des familles monoparentales s’apparentent quelque part aux familles recomposées avec des asymétries de statuts entre parents biologiques et non-biologiques, parents affectifs et parents légaux, avec différentes configurations.